

DEMANDE

- (Application de l'article 30 du décret du 30 juillet 2013)

IMPORTANT : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978 – article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

Profession :

Nature(2)

L'adresse du local professionnel ou de la résidence secondaire :

☐ Détenir les armes et (ou) munitions figurant au dos du document.

(2) C (carabine), F (fusil), R (revolver), P (pistolet)

ARMES

[illegible]

AUTORISATIONS

[illegible]

MUNITIONS

Nombre	Catégorie	Calibre (long ou court)

Je soussigné (nom et prénoms) : _____

Certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent imprimé.

A , le

Adresse électronique:

Signature :

Numéro de téléphone:

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Pièces présentés :

- ☐ Passeport
- ☐ Carte nationale d'identité en cours de validité
- ☐ Carte de résident ordinaire
- ☐ Carte de résident privilégié
- ☐ Carte de séjour ressortissant UE
- ☐ Étrangers autres documents (les préciser)
- ☐ Extrait d'acte de naissance avec mentions mar
- ☐ Carte d'affiliation à la Fédération française de
- ☐ Preuve de la sélection en vue de concours de
- ☐ Autorisation de détention d'arme
- ☐ Pièce justificative du domicile personnel

Délivrée le :

--	--

--	--

--	--	--	--

Jour
Mois
Année

Par : _____

S'il y a lieu :

- ☐ Carte d'affiliation à la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.)
- ☐ Preuve de la sélection en vue de concours de tirs internationaux
- ☐ Autorisation de détention d'arme
- ☐ Pièce justificative du domicile personnel

Pièces jointes :

- ☐ Avis favorable de la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.)
- ☐ Certificat médical
- ☐ Pièce justificative du local professionnel ou de la résidence secondaire

S'il y a lieu :

Signature et cachet de l'autorité préfectorale :

ANNEXE A LA DEMANDE D'AUTORISATION OU DE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION

I – Arme de poing

Type (1) : _____ Marque : _____

Modèle : _____ N° de matricule : _____

Calibre : _____ ☐ Percussion centrale ☐ Percussion annulaire
☐ Canon lisse ☐ Canon rayé

Capacité de l'arme : ☐ < 21 coups ☐ > 21 coups

☐ Arme semi-automatique

☐ A répétition

☐ A un coup

Catégorie : _____ Paragraphe : _____

II – Arme d'épaule

Type (1) : _____ Marque : _____

Modèle : _____ N° de matricule : _____

Calibre : _____ ☐ Percussion centrale ☐ Percussion annulaire
☐ Canon lisse ☐ Canon rayé

Longueur canon : ☐ < 45cm ☐ > 45cm et < 60cm ☐ > 60cm

Longueur de l'arme : ☐ < 80cm ☐ > 80cm

Capacité de l'arme : ☐ < 31 coups ☐ > 31 coups

Système d'alimentation :

☐ Automatique

☐ Semi-automatique

☐ > 3 coups (y compris la chambre)

☐ < 3 coups (y compris la chambre)

☐ Magasin ou chargeur amovible

☐ A répétition

☐ Rechargement à pompe

☐ > 10 coups (chargeur seul)

☐ < 10 coups (chargeur seul)

☐ Un coup par canon

Catégorie : _____ Paragraphe : _____

III – Arme d'épaule ou de poing

Semi-automatique ou à répétition

☐ Ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre (du 2° de la catégorie B)

(1) Pistolet, revolver, fusil, carabine

(2)